

Jacques Allaret, banquier.

... Partie de maison... contrat de subrogation au
deux expédié à M^e J. Desmazets, d'autorité du Parlement de
Toulouse, par arrêt du 127^e 1738... par M^e P. Charis, D. et avocat.
(M^e Unat, not.).

Maison à Capelle, de M^e J. Bonnefous, greffier en chef du Bureau de l'Collection.

Mandat tient le présent compris sur le sieur Jacques Allaret, en vertu de son contrat de mariage avec d^{lle} Marg^{te} Bonnefous, reçu par M^e Fajon, notaire, le 6 octobre 1728.

Allaret

J'ai relevé cette signature aussi exactement que possible; mais ce n'est pas absolument parfait.

Partie de maison, carte de la Capelle de Jean Meyon.

Mandat sur M^e Estienne Alaret, assesseur, carte de la Fon, en vertu de l'exploit de délaissement fait par Suzanne Genoyne (juillet 1694).

RECEIVED

Cadastre de 1668, avec les mutations.
(Suite)

Jacques Allaret, banquier.

Partie de maison, contrat de subrogation au
deux reprises à M^{re} J. Belmignot, d'autorité du Parlement de
Toulouse, par arrêt du 12^{me} 1725 par M^{re} P. Claret, et d'avant.
(M^{re} Allaret, not.).

Maison à Chapelle, de M^{re} J. Bonnesfont, gref.
fais en chef du Bureau de l'Collection.

Mandat sur le présent compris sur le sieur Jacques Allaret,
en vertu de son contrat de mariage avec M^{lle} Marg^{te} Bonnesfont, reçu
par M^{re} Bayon, notaire, le 6 octobre 1728.

Allaret

J'ai relu cette signature, aussi en
devant que possible, mais ce n'est
pas absolument parfait.

Partie de maison, carte de la Chapelle de Jean Noyon.

Mandat sur M^{re} Etienne Allaret, assesseur, carte
de la Fon, en vertu de l'exploit de débaissement fait par Suzanne Geneyse
(juillet 1694).